



14 février 2019

Le groupe Casino a signé un accord avec Compass Group en vue de la cession de R2C, sa filiale spécialisée en restauration collective

Le groupe Casino annonce ce jour la signature avec Compass Group d'un accord en vue de la cession de la société R2C, filiale de Casino spécialisée en restauration collective.

La réalisation de cette cession interviendra d'ici la fin du 1er semestre 2019, après consultation des instances représentatives du personnel et sous réserve de l'obtention de l'accord de l'autorité de la concurrence.

Avec cette opération, Le groupe Casino poursuit, conformément à ses priorités stratégiques, les actions déjà amorcées visant à faire progresser sensiblement sa rentabilité et à renforcer son profil financier.

GROUPE CASINO

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS :

Régine GAGGIOLI - rgaggioli@groupe-casino.fr - +33 (0)1 53 65 64 17

Ou

+33 (0)1 53 65 24 17 - IR_Casino@groupe-casino.fr

CONTACTS PRESSE :

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - +33 (0)6 26 27 37 05

Ou

+33(0)1 53 65 24 78 - directiondelacommunication@groupe-casino.fr

Agence IMAGE 7

+33(0)1 53 70 74 84

Karine ALLOUIS - kallouis@image7.fr

Grégoire LUCAS - gregoire.lucas@image7.fr

Avertissement

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.
